



Credit qui date d il y a 17 ans

Par **sambaybah**, le 17/11/2008 à 17:00

il y a 17 ans, mes parents on pris un credit chez sofinco pour acheter un salon. Apres quelques annees de paiement mon pere est decede. Alors ayant souscrit a une assurance sensee couvrir le credit en cas de dece, ma mere n a plus paye, et n a plus eu de nouvelle. rnJusqu a il y a quelques jours, donc 17 ans apres, elle a ete recontacte par un service de sofinco charge de faire payer les creances, et a ete menace de blocage de son compte, avec huissier etc... rnEst ce normal que doit elle faire?

Par **ellaEdanla**, le 17/11/2008 à 17:17

Bonsoir, rn rnJe vous invite à lire le sujet suivant : rn http://www.experatoo.com/litiges/demande-rembourser-dette-apres_29835_1.htm rn rnJe pense que vous y trouverez réponse à vos questions. rn rnJe reste néanmoins disponible pour tout autre renseignement complémentaire, rn rnCordialement.

Par **sambaybah**, le 17/11/2008 à 17:27

Merci beaucoup, cela m a permis d aiguiller ma mere. rnJe tenais a vous dire que cela est vraiment extraordinaire de trouver des gens qu on ne connait pas et qui vous aide aussi rapidement et efficacement rnMerci encore